

Bulletin *mensuel*

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - Décembre 2025 n°225



**Cérémonie des
Vœux 2026**

Page 5

**Crèche géante
de l'église**

Page 11

**Opération de
plantation d'arbres**

Page 15

www.mairie-laseguiniere.fr



Visite constructive du Sous-préfet à La Séguinière



Réception de M. Nicolas DUFAUD
Sous-préfet de Cholet en mairie
le mercredi 26 novembre 2025

Le rôle de l'État dans la vie d'une commune comme la nôtre est essentiel. À travers le contrôle de légalité, l'accompagnement des projets ou encore la mise en œuvre des politiques publiques nationales, le Sous-préfet demeure un interlocuteur privilégié des élus locaux.

Maintenir un lien de proximité fort avec lui, c'est garantir la prise en compte de nos réalités de terrain, mais aussi défendre les intérêts de La Séguinière dans un contexte budgétaire et réglementaire de plus en plus exigeant.

C'est dans cet esprit que nous avons accueilli Monsieur le Sous-préfet, le mercredi 26 novembre dernier, pour une visite de travail particulièrement riche et constructive.

La rencontre a débuté par un entretien en tête-à-tête dans mon bureau. Nous avons pu échanger longuement sur les enjeux actuels pour notre commune, mais aussi sur l'impact des décisions de l'État sur notre avenir.

J'ai attiré son attention sur la forte baisse annoncée des dotations pour La Séguinière en 2026 – environ 173 000 € – liée au projet de loi de finances actuellement discuté au Parlement. Une diminution conséquente, qui suscite de légitimes inquiétudes. Nous avons également évoqué les perspectives de subventions pour nos projets structurants, ainsi que la question du développement de la zone d'activité de la Bergerie, ralentie par les obligations liées aux fouilles archéologiques et par de nouvelles zones humides répertoriées.

La visite s'est poursuivie sur le terrain, à la découverte de nos principaux équipements : voies structurantes, salle des fêtes-restaurant scolaire, complexe sportif... Monsieur le Sous-préfet s'est montré très attentif à la qualité des infrastructures et a souligné le niveau remarquable des services proposés aux habitants. Il a compris, et rappelé lui-même, pourquoi La Séguinière est si attractive : excellence des équipements, dynamisme associatif, qualité de vie et proximité immédiate de Cholet.

L'arrêt au Centre de Loisirs, géré par l'association CALS, a été pour lui un moment fort. Il a apprécié l'engagement des professionnels de l'enfance et salué la capacité de la structure à accueillir tous les enfants de la commune, favorisant ainsi la cohésion et la socialisation dès le plus jeune âge.

Etat civil

Mariages

22/11 Claire BUREAU et Paul TRICOIRE

Décès

29/10 Danielle RETAILLEAU
Née BILLAUD - 79 ans

9/11 Michel GRÉAUD - 80 ans

12/11 Henri FONTENEAU - 94 ans

23/11 Marc ROCHAIS - 85 ans

27/11 Carole FRUCHET - 59 ans

27/11 Jeanne CAILLAUD
Née SAUDEAU - 102 ans

7/12 Chantal PELTIER
Née GENEVAISE - 77 ans

Autres infos

En couverture :

Rencontre en mairie le 6 décembre 2025 avec les agents recenseurs et Claire Renaudin, agente communale coordinatrice

Edition n°225 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr
le 12 décembre 2025

**Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière
N°ISSN : 2802-9046**



Tirage à 1 900 exemplaires

Directeur de la publication : Guy BARRÉ

Directeur de la communication : David CARON

Crédit photos : Mairie de La Séguinière

Maquette & impression : Services municipaux

Copieur Xerox Color C60

Imprimé sur du papier 100% recyclé DCP Green



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Commune de La Séguinière

Avenue Abbé Chauveau

49280 La Séguinière

Tel. 02 41 56 90 53

Mail accueil@mairie-laseguiniere.fr

Gala de gymnastique de l'ASEG

Vendredi 28 et samedi 29 novembre 2025

Le club de gymnastique de La Séguinière a présenté son grand gala annuel au Complexe Pierre de Coubertin, sur le thème « L'ASEG à Paris ». Près de 150 gymnastes, de 4 à 17 ans ainsi que le groupe fitness, ont offert un spectacle de 2h30, devant environ 450 spectateurs sur les deux soirées. L'entracte a permis au public de profiter d'une ambiance « à la parisienne ».

L'association remercie, en particulier, Jacky et l'équipe des Mixomatos pour ce qui était leur dernier gala, ainsi que le CALS pour la réalisation des décors. La commission Gala, composée de 12 bénévoles, a œuvré depuis juin pour préparer cet événement.



Marché de Noël

Dimanche 7 décembre 2025

Le marché de Noël a eu lieu place Grignon de Montfort et à la Salle des Fêtes. De nombreux habitants sont venus rencontrer les exposants et préparer leurs cadeaux, dans une ambiance musicale animée par la fanfare Musique La Séguinière.

Les enfants ont profité de plusieurs animations gratuites : visite du Père Noël, tours en calèche, sculptures de ballons et découverte d'animaux. Le Comité des Fêtes proposait au bar vin chaud, chocolat chaud et crêpes, très appréciés des visiteurs.



Crédits photos

Gala de gymnastique : ASEG
Marché de Noël : L. Fazilleau, A. Guillez et Y. Chiron

Actualité en images



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Mois	Décembre 2025	Janvier 2026
Fruits et légumes (Richou)	17, 31	7, 14, 21, 28
Fromager (Beillevaire)	17, 31	7, 14, 21, 28
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	17, 24, 31	7, 14, 21, 28
Poissonnier (La Balade d'Antho)	17, 24, 31	7, 14, 21, 28
Association Amitié Sandogo	10, 24	7, 21
Pommes (GAEC Augereau)	10, 24	7, 21

« Le marché local nous apporte des produits frais, et c'est sans aucun doute ce qu'il y a de meilleur pour la santé ! ».

S'y rendre permet également de profiter d'une agréable sortie pédestre depuis tous les coins de notre commune. Bouger, marcher, respirer : « ça fait du bien ». Le marché, c'est aussi un lieu de rencontres et de convivialité, où les échanges sont chaleureux et les rires souvent au rendez-vous. Adopter cette démarche de proximité, c'est soutenir nos producteurs tout en faisant un geste pour la planète. Que de bienfaits réunis !

ENTRETIEN DES BERGES DE LA MOINE

Rappel des règles

La commune est parfois sollicitée concernant l'état de certaines berges de la Moine, notamment entre le Vieux Pont et le pont de la route de Nantes. Plusieurs habitants s'inquiètent du manque d'entretien observé et des risques liés à l'écoulement de la rivière, à la stabilité des berges ou encore à la qualité du paysage. Il est donc utile de rappeler les principes applicables en la matière.

Selon le Code de l'environnement (article L.215-14), l'entretien courant des berges et du lit des cours d'eau incombe aux propriétaires riverains. Cette obligation concerne tous les propriétaires bordant la rivière. L'entretien vise à garantir le bon écoulement de l'eau, préserver la stabilité des berges, entretenir la végétation de façon raisonnable (élagage, recépage des arbres dangereux, gestion des végétaux envahissants), retirer les embâcles susceptibles d'obstruer la rivière et enlever les déchets présents sur les berges ou dans le lit du cours d'eau. Il s'agit d'un entretien respectueux du milieu naturel, et non d'un aménagement ou d'une artificialisation.

La commune, pour sa part, n'est pas gestionnaire des berges privées et ne peut se substituer aux propriétaires. Elle peut toutefois rappeler les obligations légales lorsque cela s'avère nécessaire, sensibiliser les riverains en lien avec l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise, relayer les bonnes pratiques d'entretien et intervenir ponctuellement sur les zones relevant du domaine public en cas de besoin. La municipalité a d'ailleurs sollicité l'EPTB afin d'obtenir des conseils techniques sur les secteurs signalés.

Un entretien régulier contribue à limiter les risques d'inondation, à préserver la biodiversité, à maintenir la qualité du paysage et à éviter la dégradation progressive des berges. La Moine constitue un élément important du patrimoine naturel de la commune.



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Calendriers 2026

Depuis janvier 2025, le fonctionnement du service de collecte des déchets a été réorganisé sur l'ensemble du territoire de Cholet Agglomération. Cette modification, mise en œuvre l'an passé, avait notamment permis d'adapter les tournées aux évolutions du territoire et d'améliorer l'efficacité du service.

Un an après son entrée en vigueur, ce nouveau principe de collecte se poursuit sans changement majeur pour 2026. Pour rappel, notre commune est désormais répartie en deux zones distinctes :

Zone 13 : le bourg,

Zone 11 : les écarts (plus secteurs Bel Air et Chambord).

Les jours de collecte associés à chacune de ces zones restent valables pour l'année à venir et figurent dans le calendrier 2026, disponible comme chaque année sur le site de Cholet Agglomération. Vous pouvez le consulter ou le télécharger à l'adresse suivante : www.cholet.fr/cartographie/collecte.php.

Nous encourageons chacun à le consulter et à le télécharger pour faciliter l'accès à ces informations importantes et réduire l'impression de papier. À cet effet nous vous transmettons ci-après le calendrier du premier semestre pour la zone 13 et la zone 11.

Besoin d'un exemplaire papier ?

Pour les administrés ou services ne disposant pas d'accès numérique, des exemplaires papiers sont mis à disposition dans les maires.

Pour toute question, le service Gestion des Déchets de Cholet Agglomération est à votre écoute par tél. au 02 44 09 25 60 ou par mail : contactdechets@choletaggloeration.fr

Ensemble, agissons pour un service de collecte plus efficace et respectueux de l'environnement !

Calendrier de collecte des déchets 2026												ZONE 13
JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		
J 1	Jour de l'an	D 1		D 1		M 1		V 1	Fête du travail	L 1		
V 2		L 2		L 2		J 2	14	S 2		M 2		
S 3		M 3		M 3		V 3		D 3		M 3		
D 4		M 4	6	M 4		S 4		D 5		M 5		
L 5		J 5		J 5	10	L 6	Pâques	M 6		V 5		
M 6		V 6		V 6		M 7		J 7	19	S 6		
M 7		S 7		S 7		M 8		V 8	Victoire 1945	D 7		
J 8	2	D 8		D 8		J 9	15	S 9		L 8		
V 9		L 9		L 9		V 10		D 10		M 9		
S 10		M 10		M 10		S 11		L 11		M 10		
D 11		M 11		M 11		D 12		M 12		J 11	24	
L 12		J 12	7	J 12	11	L 13		M 13	20	V 12		
M 13		V 13		V 13		S 14		J 14	Ascension	S 13		
M 14		S 14		S 14		M 15		V 15		L 15		
J 15	3	D 15		D 15		M 16		S 16		M 16		
V 16		L 16		L 16		J 16	16	D 17		M 17		
S 17		M 17		M 17		V 17		L 18		J 18	25	
D 18		M 18		M 18		S 18		M 19		V 19		
L 19		J 19	8	J 19	12	D 19		M 20		S 20		
M 20		V 20		V 20		L 20		J 21	21	D 21		
M 21		S 21		S 21		M 21		V 22		L 22		
J 22	4	D 22		D 22		M 22		S 23		M 23		
V 23		L 23		L 23		J 23	17	D 24		M 24		
S 24		M 24		M 24		V 24		L 25	Pentecôte	J 25	26	
D 25		M 25		M 25		S 25		M 26		V 26		
L 26		J 26	9	J 26	13	D 26		M 27		S 27		
M 27		V 27		V 27		L 27		J 28	22	D 28		
M 28		S 28		S 28		M 28		V 29		L 29		
J 29	5	D 29		D 29		M 29		S 30		M 30		
V 30		S 31		S 31		M 31		D 31				

Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Mercredi après-midi des semaines paires.
Collecte des emballages ménagers (bac jaune) > Mercredi après-midi des semaines impaires.
Jour férié. Période avec un décalage de jour de ramassage.

Cholet Agglomération vous aide à composter chez vous

50€ pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur

environnement.cholet.fr

CHOLET agglomération

Calendrier de collecte des déchets 2026

ZONE 11

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
J 1 Jour de l'an	D 1	D 1	M 1	V 1 Fête du travail	L 1
V 2 1	L 2	L 2	J 2 14	S 2	M 2
S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4 23
L 5	J 5	J 5 10	D 5	M 5	V 5
M 6	V 6	V 6	L 6 Pâques	M 6	S 6
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7 19	D 7
J 8 2	D 8	D 8	V 8 15	V 8 Victoire 1945	L 8
V 9	L 9	L 9	J 9 15	S 9	M 9
S 10	M 10	M 10	S 10	D 10	M 10
D 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11 24
L 12	J 12 7	J 12 11	D 12	M 12	V 12
M 13	V 13	V 13	L 13	M 13 20	S 13
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14 Ascension	D 14
J 15 3	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15
V 16	L 16	L 16	J 16 16	S 16	M 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18 25
L 19	J 19 8	J 19 12	D 19	M 19	V 19
M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	S 20
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21 21	D 21
J 22 4	D 22	D 22	J 22 17	V 22	L 22
V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23
S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	J 24 26
D 25	M 25	M 25	S 25	L 25 Pentecôte	V 26
L 26	J 26 9	J 26 13	D 26	M 26	S 27
M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	D 28
M 28	S 28	S 28	M 28	J 28 22	L 29
J 29 5	D 29	D 29	J 29 18	V 29	M 30
V 30	L 30	M 31	D 31	S 30	
S 31					

Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Mercredi matin des semaines paires.
Collecte des emballages ménagers (bac jaune) > Mercredi matin des semaines impaires.
Jour férié. □ Periode avec un décalage de jour de ramassage.



Guide pour les déchets



Cholet Agglomération vous aide à composter chez vous



pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur



environnement.cholet.fr

CHOLET[®]
agglomération

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Recyclons nos coquillages et nos sapins !

À l'approche des fêtes, Cholet Agglomération invite les habitants à participer à deux opérations de collecte saisonnière pour vos coquillages et vos sapins de Noël. Ces initiatives permettent de limiter les déchets tout en favorisant leur valorisation locale. Pour les sapins comme pour les coquillages, le dépôt en déchèterie ne sera pas décompté de votre carte (si vous n'apportez pas d'autres déchets). Il suffira de vous présenter à l'accueil, aux horaires habituels, et de signaler votre dépôt à l'agent.

Coquillages : une seconde vie pour les huîtres et autres coquillages.

Du 1er décembre 2025 au 31 janvier 2026, les coquillages vides peuvent être déposés dans les contenants prévus à cet effet, disponibles dans toutes les déchèteries et éco-points du territoire.

Les coquillages collectés seront recyclés par des partenaires spécialisés, puis transformés en amendement pour les sols agricoles. Une belle manière de contribuer à l'économie circulaire locale !

Sapin de Noël : du déchet à la ressource naturelle

Du 25 décembre 2025 au 17 janvier 2026, les sapins naturels peuvent être déposés dans les déchèteries suivantes :

- la déchèterie du Pont Bertrand à La Tessoualle,
- la déchèterie de l'Ériboire à Saint-Léger-sous-Cholet,
- la déchèterie des Humeaux à Vezins,
- la déchèterie du Cormier à Cholet.
- la déchèterie de Vihiers à Lys-Haut-Layon.

Pour être acceptés, les sapins doivent être débarrassés de tout élément non naturel : pas de pied, bûche, pot, neige artificielle, décoration ou emballage.

Les sapins seront broyés et réutilisés pour enrichir les composteurs collectifs ou entretenir les espaces verts. Cette démarche s'inscrit dans les engagements du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Cholet Agglomération.

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2026

Invitation à tous les habitants

Monsieur le maire et le conseil municipal ont le plaisir d'inviter tous les habitants à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui se tiendra : vendredi 16 janvier 2026 à 19h00 à l'Espace Prévert.

Ce moment convivial sera l'occasion de revenir sur les projets réalisés, de présenter les perspectives pour l'année à venir et d'échanger ensemble dans une ambiance chaleureuse. La cérémonie sera suivie d'un buffet dinatoire, pour prolonger ce moment de partage.

Nous espérons vous voir nombreux pour célébrer ensemble le début de cette nouvelle année !

Erratum

Dans le précédent bulletin, un certain nombre d'exemplaires – environ la moitié de ceux distribués – comportent une erreur : les pages 14 et 15 ont été imprimées deux fois, entraînant l'absence des pages 10 et 11. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Pour celles et ceux qui le souhaitent, des copies des pages manquantes sont disponibles en mairie.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il est toujours possible de consulter l'intégralité du bulletin municipal sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr

- Tarifs 2026 pour l'aire de Camping-car Parc,
- Calcul des loyers et charges pour l'utilisation du presbytère,
- Fixation des loyers des locatifs communaux en 2026,
- Tarifs 2026 de location des salles municipales,
- Tarifs 2026 pour les services publics communaux (frais d'impression, funéraire, gardiennage chats et chiens errants, droits de place...),
- Prestation pour le renouvellement des marchés d'assurance,
- Convention de participation obligatoire pour la couverture du risque santé des agents communaux.

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 12 janvier à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du lundi 8 décembre ont été votées les délibérations suivantes :

- Dépôt de permis de construire Maison de la rue du Vieux Pont,
- Mise à disposition de l'espace gym pour le 1er semestre 2026,
- Résidence du Conservatoire au théâtre Prévert en 2026,
- Démarche d'étude pour l'aménagement de la place de la mairie,
- Désaffection et déclassement de l'extrémité du chemin de Vieilmur,
- Attribution du marché de travaux pour la piste cyclable de la route du Joli Bois,
- Superficies définitives à acquérir pour la piste cyclable de la route du Joli Bois,
- Implantation d'abris de jardin en fond de lot au lotissement de La Surchère 2,
- Avenant à la convention de mutualisation avec Cholet Agglomération,

Vie locale

ACTIVITÉ CRÉATIVE

pour les élèves du Parcours Ecocitoyen



C'est dans le cadre du parcours écocitoyen municipal, que ces élèves de CM2 ont choisi de donner 1h de « pause méridienne », chaque semaine pendant la période de l'Avent pour une activité de création d'objets de Noël.

Encadrés par 8 bénévoles, et en utilisant des matériaux simples de récupération, ils créent des objets variés, avec application : marque-places pour table de Noël, photophore, étoile et boules pour sapin. Chacun fait sa propre déco, et la diversité est magnifique !

Le but de la vente des objets au marché de Noël de la Séguinière, est de faire un geste de solidarité pour les enfants des écoles et du collège de Sandogo au Burkina faso. L'association « Amitié Sandogo La Séguinière » félicite les enfants, les enseignantes et les familles ; elle soutient cette Action en participant aux quelques frais nécessaires (50 euros environ).

Un grand Merci aux bénévoles participant à cette activité et animant ainsi la pause méridienne.

Bibliothèque « Mille Pages »

Parée de ses plus beaux atouts, la bibliothèque vous propose une sélection de livres de Noël.

Un cœur en hiver

d'Alessandro Montagnana

Dans un décor hivernal en gris, blanc et rouge, un petit oiseau égaré et une renarde solitaire se rencontrent. Une amitié improbable naît alors entre ces deux animaux. Alessandro Montagnana dessine un univers délicat, fait de flocons, de neige et de partage.

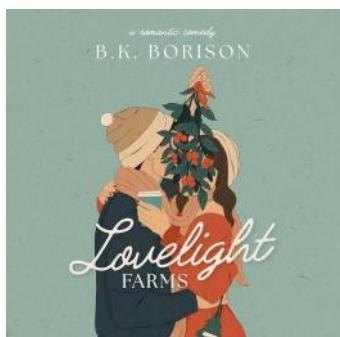


C'est un hommage à la bienveillance, à la différence, et à la chaleur d'un cœur ouvert.

Lovelight

de B.K. Borison

Une ferme de sapins enneigée, un faux couple qui se découvre pour de vrai, et la magie de l'hiver qui transforme les sentiments : B.K. Borison réchauffe le cœur comme un chocolat chaud. Lovelight est le premier tome d'une série de New Romance, réservée aux plus de 16 ans, en 4 tomes.



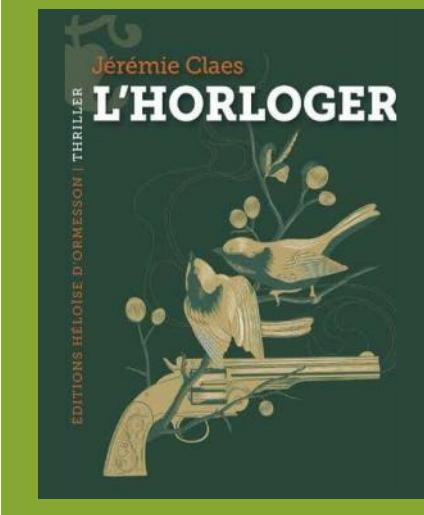
PRIX POP

Lauréat 2025 : « *L'Horloger* » de Jérémie Claes, a été sélectionné parmi huit romans pour le prix littéraire de Cholet et a remporté l'adhésion des lecteurs : il devient ainsi le Prix POP 2025.

Résumé :

Jacob Dreyfus, menacé depuis sa participation au démantèlement d'une milice suprémaciste, voit sa vie basculer lorsque sa femme est assassinée. Exfiltré avec son fils sous une nouvelle identité dans un village de Provence, il tente de se reconstruire. Dix ans plus tard, son passé ressurgit : protégé par Solane, un ancien flic français, Jacob se lance dans une quête de vérité aussi dangereuse qu'obsessionnelle.

Ce roman navigue dans les zones d'ombre de l'humanité et interroge la démocratie, l'état de droit et les enjeux liés au « commerce du vivant ». Jérémie Claes, epicurien assumé, parsème son récit de scènes gourmandes où terroir et cépages occupent une place savoureuse.



Prix POP

(voir ci-dessus)

Navette

La Navette du Réseau des bibliothèques laisse sa place au Père Noël du samedi 20 décembre jusqu'au lundi 5 janvier 2025. Reprise des tournées le mardi 6 janvier 2025.

Horaires de fin d'année

La bibliothèque sera fermée du mardi 23 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026 inclus. Réouverture le lundi 5 janvier 2026.

Horaires d'ouverture

le matin de 10h00 à 12h00

le mercredi et le samedi

l'après-midi de 17h30 à 19h00

le lundi, le mercredi et le jeudi

Propreté des rues

Responsabilité partagée



L'arrivée de l'automne marque, chaque année, la chute importante des feuilles dans nos rues et nos jardins. Cette période nécessite une attention particulière de la part de chacun afin de maintenir un cadre de vie propre, sécurisé et agréable pour tous les habitants.

Avenue Charles de Gaulle
Vendredi 14 novembre 2025

Chacun est responsable de l'entretien de sa parcelle

Il appartient à chaque propriétaire ou occupant d'entretenir régulièrement :

- les abords immédiats de sa propriété,
- les trottoirs situés devant chez lui,
- les haies, arbres et arbustes susceptibles d'empiéter sur la voie publique.

Ces interventions participent à la sécurité des déplacements, notamment pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cyclistes.

Ne pas déposer de feuilles ou de déchets végétaux sur l'espace public

Les agents municipaux interviennent fréquemment pour nettoyer les rues, notamment à l'aide de souffleurs, afin d'assurer la propreté de la commune.

Cependant, le bon entretien de nos espaces publics repose aussi sur la responsabilité de chacun. Il est donc rappelé qu'il est strictement interdit de repousser les feuilles, branchages ou autres déchets végétaux depuis sa propriété vers le trottoir ou la chaussée.

Cette pratique gêne la circulation des usagers, alourdit le travail des agents municipaux et peut provoquer des risques de glissade. Les déchets végétaux doivent être collectés et évacués vers les bacs appropriés ou déposés en déchèterie.

L'intervention de la balayeuse

En complément du travail des agents et de l'entretien assuré par les habitants, la commune fait intervenir une balayeuse de l'entreprise Brangeon. Cette prestation est réalisée 2 à 4 fois par an, selon les secteurs, afin d'améliorer la propreté des voiries et d'assurer un cadre de vie agréable pour tous.

Tailler ce qui dépasse sur la voie

Les haies, arbres et arbustes doivent être régulièrement taillés pour ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules, la visibilité, ou l'éclairage public.

Toute branche dépassant sur la voie publique ou enserrant un candélabre doit impérativement être coupée.

Une responsabilité partagée

La très grande majorité des habitants est à remercier pour leur implication dans l'entretien de leur propriété et des abords de leur domicile.

En respectant ces règles simples, chacun contribue au bien-être collectif, à la sécurité de tous et à l'image soignée de notre commune.

Octobre Rose : un record de ventes pour les couturières du CSI

La douzaine de couturières bénévoles du CSI a remis à l'association Après l'Envol ainsi qu'au service d'oncologie de l'hôpital de Cholet le bénéfice des ventes réalisées grâce à leurs ateliers du mercredi soir. Cette année marque un record : 475 créations en tissu (sacs, porte-clés, boucles d'oreilles, etc.) ont été vendues, permettant de reverser un total de 2 700 € (contre 1 460 € en 2024).

Il faut dire que leurs confections rencontrent un vif succès : les clients du marché du mercredi se pressent pour acheter ces articles appréciés de tous, souvent choisis comme cadeaux de Noël.

Le montant exceptionnel récolté en 2025 a conduit les couturières à soutenir, en plus d'Après l'Envol – bénéficiaire unique lors des précédentes éditions – une seconde structure. Pour cette 4^e édition, les dons ont ainsi été partagés à parts égales afin d'accompagner le lancement d'un nouveau service qui ouvrira en janvier à l'hôpital de Cholet et offrira un espace de bien-être aux personnes traitées pour un cancer.



Salle du Foyer des Jeunes
Mercredi 3 décembre 2025



Une démarche importante pour l'avenir de La Séguinière

Cette année, La Séguinière réalise le recensement de sa population. Cette opération, conduite en partenariat avec l'INSEE, permet de mieux connaître l'évolution de la commune, d'identifier les besoins des habitants et d'adapter les projets municipaux, qu'ils soient grands ou modestes.

Du 15 janvier au 15 février 2026, l'ensemble des logements et des habitants seront recensés.

Comment ça se passe ?

Dans un premier temps, vous trouverez dans votre boîte aux lettres une lettre du Maire, vous informant du lancement de l'opération.

Ensuite, un agent recenseur, spécialement recruté et formé par la commune, se présentera à votre domicile ou déposera dans votre boîte aux lettres une notice internet. Elle contient vos identifiants personnels pour vous recenser en ligne : **conservez-la précieusement**.

Se recenser en ligne : simple, rapide et écologique !

Quelques minutes suffisent pour remplir votre questionnaire. Cette méthode permet d'éviter l'impression de nombreux formulaires, il s'agit d'un geste utile pour l'environnement, économique pour la commune et plus pratique pour vous (cf. encadré page 9).

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici la fin janvier 2026, merci de contacter la mairie au 02 41 56 90 53.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement permet de connaître le nombre d'habitants de chaque commune, mais aussi de disposer d'indicateurs précieux : âge, profession, moyens de transport utilisés, caractéristiques des logements...

Ces données sont essentielles pour notre commune, car elles permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget communal. Plus la population officielle est élevée, plus la dotation financière est importante. Répondre au recensement, c'est donc contribuer directement aux ressources dont La Séguinière a besoin.
- Fixer le nombre d'élus municipaux ou encore le nombre de pharmacies autorisées.
- Identifier les besoins en équipements et services publics (transports, écoles, structures sportives, maisons de retraite, commerces, logements...).

Des exemples concrets à La Séguinière :

Les données issues du dernier recensement ont permis de mettre en évidence deux tendances fortes sur la commune : d'une part, une croissance notable du nombre de jeunes et de familles, d'autre part une hausse de la demande en logements accessibles et adaptés.

Pour répondre à ces besoins la municipalité a notamment implanté des city-stade dans plusieurs secteurs de la commune, des équipements plébiscités dès leur ouverture.

Les agents recenseurs

La commune a recruté six agents recenseurs



Brigitte
ROCHAIS
Secteur 27



Martine
VANDENBULCKE-MARTINS
Secteur 28



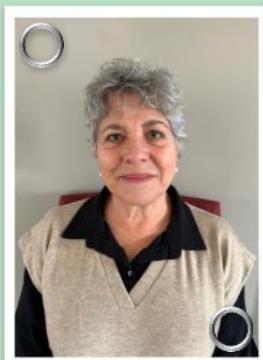
Sylvain
EYHORN
Secteur 29



Marc
GUILLET
Secteur 30



Annie
GUIBERT
Secteur 31



Odile
BIROT
Secteur 32

Parallèlement, les statistiques recueillies ont servi de base à la planification des lotissements communaux qui ont vu le jour ces dernières années (le Bordage, le Cœur de Bourg et le Surchère 2), destinés à accueillir de nouveaux foyers.

Le recensement a mis en évidence une pression croissante sur le marché local du logement et une attractivité grandissante de La Séguinière. Le développement de ces zones d'habitat répond ainsi à une demande réelle et offre de nouvelles possibilités d'installation pour les habitants actuels comme pour les futurs arrivants.

Ces réalisations illustrent concrètement l'utilité du recensement : chaque réponse contribue directement à façonner le développement de la commune et à adapter les projets municipaux aux besoins réels de la population.

Ces décisions s'appuient sur des données fiables et actualisées, issues directement des réponses des habitants.

« Le recensement est un outil précieux. Il nous permet d'orienter nos actions avec justesse et d'anticiper les besoins de demain. La participation de chacun compte vraiment » Guy BARRÉ - Maire.

Besoin d'aide ?

Pour toute question concernant l'organisation du recensement à La Séguinière : Claire RENAUDIN – Coordonnatrice Communale Mairie de La Séguinière – Tél. au 02 41 56 90 53. Pour en savoir plus : le-recensement-et-moi.fr

Pour un recensement plus simple, privilégiez la réponse en ligne

Lors de la précédente campagne en 2020, plus de 80 % des habitants de la commune avaient choisi de se recenser directement en ligne, à l'aide de l'identifiant personnel fourni par l'agent recenseur. Un taux exceptionnel qui, à l'époque, qui avait été salué par l'INSEE et qui avait facilité le travail de collecte comme de traitement des données.

Pour cette nouvelle campagne, l'objectif est ambitieux mais atteignable : approcher les 90 % de réponses en ligne et battre ainsi un nouveau record.

Cette démarche, simple et sécurisée, permet de : gagner du temps, limiter l'usage du papier, réduire les coûts et alléger la charge de travail des agents recenseurs.

Découpage géographique

Secteur 27

Lotissement des Cèdres, rue du Paradis (en partie), rue du Vieux Pont, rue du Prieuré, rue des Forgerons, rue de la Marche, Moulin de la Cour, les Coteaux de Brenon, Vieilmur, le Châtelier, les Dodais, Beaucoup, Château Gaillard, le Bouchot ...

Secteur 28

Lotissement de la Chapelière, avenue de Villandry (en partie), rue des Campanules, rue des Capucines, rue des Jacinthes, les villages de Beau Manoir, la Renolière, les Grands Chênes...

Secteur 29

Lotissement de Chambord, avenue de Villandry (en partie), quartier de Bel Air, rue des Myosotis (pair), rue des Bleuets, rue des Boutons d'Or, rue des Coquelicots, rue des Jonquilles, mail des Pâquerettes, mail des Primevères, la Brunière, les Landes-Paisseaux, la Christophière, la Clinière, la Bergerie Vieille, la Billauderie, la Batardière, la Basse Etablère, la Fière, la Grande Chevinière, la Grenouillère, la Guignardière, la Huardière, la Marquerie, la Morbailloue, la Petite Chevinière, la Grande Chevinière, la Morbailloue, la Pétonnière, la Rattonnière, la Tréfavière, Laveau, le Rondeau, l'Etablère...

Secteur 30

De la rue du Manoir à la rue du 11 novembre (impair), rue du Paradis (en partie), rue des Myosotis (impair), avenue de Villandry (en partie), rue des Genêts, rue de la Garenne, rue du Manoir, rue de l'Etoile, square des Lavandières, rue de la Grande Fontaine (en partie), rue des Amourettes, avenue Abbé Chauveau, rue de Bellevue, rue du 11 novembre (en partie), rue Brouillet, avenue Charles de Gaulle (en partie), allées des Chardonnerets, Alouettes, Merlettes (en partie)...

Secteur 31

Lotissement de la Surchère et des Jardins de la Moine, la rue de la Grande Fontaine (en partie), chemin de la Petite Morinière, avenue du Général de Gaulle (en partie), rue Martin Luther King, place du 8 mai, rue du 11 novembre (en partie), square Verlaine, rue du Sacré Cœur, allées des Chardonnerets, Merlettes (en partie)...les villages de l'Epinette, la Tagne, l'Humeau, la Sarboussière, l'abricotière, l'Epinette, l'Espérance, Passe Gain...

Secteur 32

Avenue de Nantes (en partie), rue du Paradis (en partie), rue des Amourettes (en partie), avenue Charles de Gaulle (en partie), allées des Mésanges, des Pinsons, des Colombes, rue de la Paix, rue de la Bastille, rue des Deux-Sèvres, rue de la Vendée, rue Charles du Plessy, rue Georges Clémenceau, rue des Artisans, rue du Pont Larousse, rue Cathelineau, rue d'Elbée, impasse Lescure, rue Bonchamps, impasse du Puits, les villages de la Gariolère, la Ménardière, les Jardins, la Roussiè...

Spectacle du Réveillon Une soirée assurément inoubliable

Mercredi soir 31 décembre à l'Espace Prévert

DRÔLES de MÂLES

Spectacle écrit et mis en scène
par Pascal Lévêque

Pour conclure l'année en beauté, la municipalité est heureuse d'annoncer que le spectacle « Drôles de Mâles », présenté par la Compagnie Côté Cour, s'inscrira de nouveau dans la saison culturelle communale.

Bien qu'issue d'une initiative privée, cette proposition a été intégrée à la communication municipale tant la qualité de la prestation a été saluée.

L'an passé, ce rendez-vous avait rencontré un vif succès, attirant un grand nombre de spectateurs ravis de débuter la soirée du réveillon par une pièce comique. Cette année encore, le public pourra compter sur un moment hilarant et convivial pour lancer les festivités.

Un trio explosif pour une comédie burlesque

Écrite et mise en scène par Pascal Lévêque, la pièce réunit sur scène : François Rousseau, Pascal Lévêque et Olivier Guéry.



Drôles de Mâles, c'est une dose de gloire, une overdose de... problèmes !

Un flic infiltré, un punk à béquilles, un comique raté : mélange improbable, situations déjantées, humour noir, burlesque et absurde... Secouez le tout et servez SHOW !

Le spectacle, d'une durée d'1h10, est accessible à partir de 12 ans.

Deux séances au choix au théâtre Prévert :
Mercredi 31 décembre 2025
18h00 & 20h00



La Magie de Noël à La Séguinière

Dans le cadre des animations de fin d'année, la municipalité a souhaité apporter une touche de renouveau. Le traditionnel concours artistique proposé aux enfants de 3 à 11 ans ne sera pas reconduit cette année. À la place, l'ensemble des habitants est invité à participer à une nouvelle animation intitulée : « La Magie de Noël à La Séguinière »

Un cadre photo spécialement aménagé sera installé dans le jardin Laurette, place Grignion de Montfort, au centre-bourg, pendant toute la période des fêtes. Les habitants sont invités à venir s'y photographier, seuls, en famille ou entre amis, puis à partager leur photo sur Instagram #lasegmagiedenoel.

Cette initiative vise à rassembler les Ziniérais autour de l'esprit de Noël et à valoriser la convivialité et la créativité de chacun dans un cadre festif.

La magie de Noël à La Séguinière

Prenez-vous en photo
dans le cadre prévu à cet effet
et partagez-la sur Instagram avec
#lasegmagiedenoel

Noël 2025

Scannez le QR code et taguez
#lasegmagiedenoel

Lieu : Jardin Laurette (face à la maison médicale)

La Séguinière

On Seg'Art 2026

Pour rappel, les 10 et 11 octobre 2026, La Séguinière accueillera la troisième édition d'On Seg'Art. Les peintres, sculpteurs, photographes, musiciens, danseurs ou autres créateurs, amateurs ou professionnels, sont invités à exposer jusqu'à quatre œuvres dans des ruelles, jardins, places et lieux insolites du village.

Au programme :

- *découvertes d'œuvres en intérieur ou extérieur, échanges avec les artistes,*
- *moments de partage et ambiance conviviale,*
- *Une œuvre collective pourra également être réalisée pour rassembler plusieurs talents.*

Pour participer, il suffit d'envoyer photos et fiche d'inscription avant le 31 décembre 2025 à onsegart@gmail.com





Portugal Ibana Rosillo entouré de Jean-Baptiste Champion (représentant la municipalité) et de Bernard Métayer (représentant les bénévoles), devant le tableau qu'il a réalisé pour la paroisse et qui est intégré à la crèche géante.

La crèche géante de l'église Une tradition qui perdure et se renouvelle

Comme chaque année, la municipalité a eu le plaisir de recevoir, ce mercredi 26 novembre, les bénévoles qui œuvrent à la réalisation de la célèbre crèche géante de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Cette crèche, qui fait la fierté de la commune depuis de nombreuses années, devrait connaître une nouvelle fois un vif succès.

D'ailleurs, de mémoire de Ziniérais, la crèche a toujours existé dans l'église, s'inscrivant ainsi dans une tradition profondément ancrée dans la vie locale.

Une quinzaine de bénévoles se sont mobilisés durant près d'un mois pour concevoir cet ensemble unique. Sous la coordination de M. Georges Rochais, à la tête du projet depuis maintenant 27 ans, charpentiers, menuisiers, maçons, électriciens et autres talents locaux ont uni leurs compétences. Georges Rochais a lui-même succédé à M. Joseph Duthé, ancien directeur d'école, qui organisa en son temps et pendant de nombreuses années, lui aussi, les travaux de réalisation de la crèche.

Cette édition 2025 apporte une belle nouveauté : un tableau spécialement offert par Portugal Ibana Rosillo à la paroisse en reconnaissance du travail de ces bénévoles. Cette œuvre trouve une place de choix dans la crèche, ajoutant une dimension artistique et symbolique très appréciée.

Le travail accompli est considérable : chaque bénévole y consacre l'équivalent d'une journée de travail par jour, durant près d'un mois.

Une implication exemplaire que le maire a chaleureusement saluée lors du verre de l'amitié organisé en mairie, après la visite et la découverte de cette nouvelle installation.

Il a souligné combien ces bénévoles contribuent à la réputation de la commune et à la transmission de son patrimoine.

Comme chaque année, la crèche se distingue par une mise en scène renouvelée. On y retrouve cependant toujours les éléments emblématiques de La Séguinière : le moulin de la Cour, la grotte de Bibi, l'église, le vieux pont, et d'autres bâtiments qui témoignent de l'identité locale.

La crèche géante est visible tous les jours jusqu'à la fin du mois de janvier, dans l'église ouverte de 8h à 19h.

Les visiteurs, toujours plus nombreux d'année en année, sont chaleureusement invités à venir découvrir ou redécouvrir ce travail d'exception.



Les bénévoles, aux côtés des représentants de la municipalité, devant la crèche géante en cours d'achèvement.

Centre Animation La Séguinière

Un franc succès pour la 2^e bourse aux jouets

Le Centre d'Animation de La Séguinière (CALS) organisait le samedi 29 novembre, de 9h30 à 13h00, sa 2^e bourse aux jouets. Après le succès rencontré l'an passé, l'association avait choisi de reconduire l'événement... et la participation a une nouvelle fois été au rendez-vous.

La particularité de la bourse du CALS, c'est qu'elle a lieu juste avant les fêtes de Noël, une période idéale pour dénicher des jouets en très bon état à prix accessible. Les vendeurs devaient s'inscrire en amont et déposer en ligne des listes de 10 jouets chacun (ils pouvaient en déposer autant qu'ils le souhaitaient).

Chaque liste générait une participation de 3 € pour le CALS, tandis que l'intégralité des ventes revenait aux déposants. Cette édition a attiré une forte mobilisation avec 228 listes ont été enregistrées représentant plus de 2 200 jouets mis en vente. Les déposants venaient majoritairement de La Séguinière, mais aussi de nombreuses communes alentours.

La bourse a accueilli de nombreux visiteurs, venus profiter d'affaires intéressantes, certains jouets étant quasiment neufs et proposés à des prix très attractifs. Les dépôts avaient eu lieu la veille, vendredi, entre 16h et 20h, et les vendeurs étaient invités à récupérer les inventaires ce samedi après-midi.

Près de 20 personnes ont été mobilisées pour assurer le bon déroulement de l'événement : membres du conseil d'administration du CALS, conjoints de bénévoles, mais aussi bénévoles d'associations partenaires, notamment de l'Amicale des parents d'élèves, ainsi que des salariés du CALS venus prêter main forte bénévolement.

L'opération était placée sous la responsabilité de Charlotte Tcha-Brunellière, secrétaire du CALS, qui coordonne cette action depuis sa création.



Salle des Fêtes – Samedi 29 novembre 2025
Des bénévoles du CALS aux côtés de
Charlotte Tcha-Brunellière (à droite),
mobilisés pour la réussite de la 2^e bourse aux jouets.

LES AVENTURES DE SUZETTE ou la chronique du CLIC

Mois de décembre

Suzette grelotte un peu en regardant la pluie tomber, le ciel gris et les jours qui raccourcissent lui rappellent que la fin de l'année approche.



Elle pense à Gisèle, sa voisine, qui vit seule dans son appartement, sa famille habite loin, elle a peu de contacts avec son entourage et elle ne sort presque plus. Alors Suzette s'est penchée sur une question : qui fait quoi contre l'isolement des personnes âgées ? Heureusement, comme chaque année, plusieurs jeunes volontaires de l'association « Unis-Cité » de Cholet se mobilisent, ainsi que « Les petits frères des pauvres » et le service bénévolat de Malakoff Humanis. Ils proposent des visites à domicile pour échanger autour d'un café, partager un goûter, faire un jeu de société ou simplement se balader.

Bien sûr, tous ces bénévoles ne disparaissent pas comme des papillotes un 26 décembre : ils restent présents toute l'année, pour maintenir ce précieux lien humain. En tout cas, pour Suzette, c'est décidé, si un jeune d'Unis-Cité veut la défier au Scrabble, elle acceptera ! Il paraît qu'elle a des mots en réserve qu'on n'a pas vus depuis 1952.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans un prochain numéro.

CLIC IGEAC

Centre Local d'Information et de Coordination
Pôle social - 24 avenue Maudet - Cholet
Réception uniquement sur rendez-vous
Ouvert du lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
et le vendredi de 14h00 à 17h00.
ou à domicile
Tél : 02.41.30.26.34 /
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org



L'association "Les Bouchons de l'espoir 49" a besoin de vous

en collectant les bouchons en liège et en plastique.

Ce geste solidaire a une finalité concrète : financer des équipements et aides matérielles pour des personnes en situation de handicap qu'il s'agisse d'aménager un logement ou un véhicule. Les fonds récoltés peuvent aussi servir au financement du matériel adapté au handisport, à du mobilier scolaire spécifique ou encore des aménagements essentiels pour les bénéficiaires locaux.

Alors, SVP, ne jetez plus vos bouchons liège et plastiques et déposez les à la mairie ou au 37 rue de la grande fontaine (derrière le muret) chez Yannick Chiron.



Divers

SAISON CULTURELLE

Séance cinéma

Dans le cadre de la saison culturelle, le Théâtre Prévert accueille une soirée cinéma avec la projection du très attendu Vaiana 2. **Au Théâtre Prévert le lundi 22 décembre à 20h00.**

Dans ce nouvel opus signé Disney, Vaiana reprend la mer après avoir perçu un appel mystérieux venu des profondeurs de l'océan. Aux côtés de Maui et de nouveaux compagnons, elle se lance dans une aventure à travers des îles inexplorées. Leur mission : percer les secrets de leurs ancêtres et affronter une menace grandissante qui pourrait bouleverser l'équilibre du monde océanique. Un film lumineux, rythmé et riche en émotions, qui séduira petits et grands.



Tarif : 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans). Les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

SÉGU'SINGERS

Conférence

L'ensemble vocal vous convie à une conférence « Retrouver sa voix et son énergie » par la méthode Touche & Chanter le **vendredi 16 janvier 2026 à 20h30, salle des fêtes de La Séguinière.**

Participation de l'association Hypnose Musicale avec Ottin Pecchio.

Réservation : <https://www.helloasso.com>
Tarif : 8 € - Bar sur place.

ÉCOLE PRIVÉE

Portes ouvertes

L'école privée Notre Dame organise ses portes ouvertes, rue du Manoir, **samedi 7 février 2026 de 10h00 à 12h00.**

HISTOIRE & PATRIMOINE

Recherche photos

L'association histoire et patrimoine de la Séguinière organise une expo sur la guerre 39-45 les **14 et 15 mars prochains de 14h00 à 18h00, dans son local, au 20 rue du Manoir.**

L'association a besoin de vous !

Si vous possédez des photos de prisonniers, des documents, lettres, carte de combattants, personnes réquisitionnées (STO)...

Merci de les scanner et de les envoyer à l'adresse histoireetpatrimoine.laseg@gmail.com ou venez les déposer lors des permanences qui ont lieu le premier samedi de chaque mois à l'espace Roger Dronneau.

Association Bledrunners

La Team (l'équipe) rechausse les baskets



Après une fin d'années 2024 sportive avec le Grand Trail d'Auvergne au mois d'octobre et un début d'année 2025 coloré avec l'organisation de la RunColor adulte fin mai, les Bledrunners rechaussent les baskets et continuent de silloner les routes et chemins ziniérais.

L'association finit l'année 2025 par une belle performance sur bitume avec le marathon de Bruxelles. C'est après une dizaine de semaines de préparation qu'une partie de la Team Bledrunnes a pris la direction de la Belgique le premier weekend de novembre.

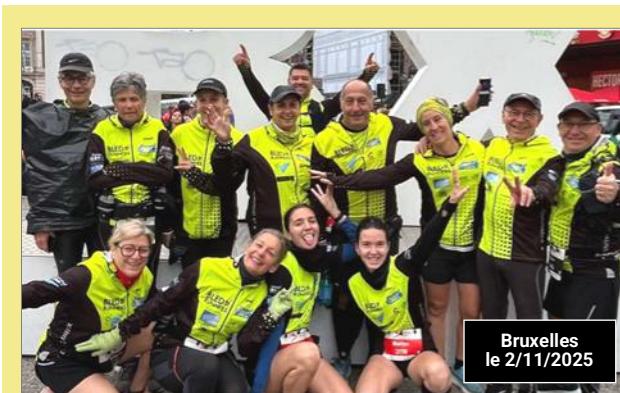
Les 15 marathoniens et 12 semi-marathoniers ont pu apprécier le relief de la ville et découvrir quelques monuments de la capitale européenne, parfois dans la douleur...mais toujours en équipe !

Cette année est également une année de changement avec un renouvellement d'une grande partie du bureau. En effet, 5 des 7 membres du bureau ont décidé, après 5 ans, de passer la main. Merci à eux pour leur dévouement et bienvenue à nos nouveaux membres 100% féminin.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre ou simplement essayer, n'hésitez pas à contacter l'association via son adresse mail lesbledrunners@gmail.com, ou le compte Instagram [@bledrunners_la_seg](https://www.instagram.com/bledrunners_la_seg), le QR code ci-dessous ou simplement en vous rapprochant d'un des membres de l'asso.



« L'important, ce n'est pas de courir vite mais de prendre du plaisir en étant bien accompagné » : les Bledrunners.



Quelques dates à retenir :

Participation des BLE-DRUNNERS au Trail de la Lozère le 23 et 24 mai 2026,

Organisation de la RunColor version Famille le samedi 30 mai 2026,

Séance gratuite de découverte de l'asso tout au long de l'année.

Amitié Sandogo



Depuis plus de onze ans, l'association Amitié Sandogo – La Séguinière mène ses actions de solidarité en faveur du village de Sandogo, au Burkina Faso. Dans un contexte géopolitique particulièrement instable, où les tensions politiques et sécuritaires compliquent les échanges et les déplacements, l'association continue pourtant d'agir avec prudence, transparence et efficacité. La commune, sensible à cet engagement, poursuit son soutien à travers l'attribution d'une subvention annuelle de 1 000 €.

Consciente des enjeux et des risques liés à l'envoi direct de fonds à l'étranger, l'association a mis en place depuis 2017 une procédure rigoureuse garantissant la bonne utilisation de l'argent envoyé. Chaque projet proposé par les habitants du village (comme par exemple la construction d'un grenier à céréales en 2025) fait l'objet d'un parcours très encadré :

- Rédaction d'une charte précise (montant, délais, prestataire, destinataires) par l'ONG SOS Sahel Burkina Faso, partenaire de confiance.
- Signature de cette charte par toutes les parties : représentants du village, conseil municipal local, responsable associatif au Burkina, prestataire, président d'Amitié Sandogo – La Séguinière et représentant de SOS Sahel.
- Validation du projet en assemblée générale à La Séguinière.
- Transfert des fonds via l'ONG, qui en assure le contrôle.

- Paiement au prestataire uniquement après réalisation des travaux, en présence des acteurs locaux.

Cette méthodologie, appliquée à chaque projet, limite ainsi les risques de détournement et, à ce jour, aucune utilisation frauduleuse n'a été constatée.

Un engagement constant depuis 11 ans

Depuis sa création, l'association a financé de nombreux projets pour un montant total de 48 602 €, auxquels s'ajoutent 10 215 € d'envois de containers, soit 58 817 € investis au bénéfice des habitants de Sandogo. Cela représente une moyenne annuelle supérieure à 5 000 €. La subvention municipale couvre environ un quart du budget annuel, le reste provenant des actions menées localement.

Les projets soutenus concernent principalement : l'éducation, la santé, l'autonomie des femmes, l'amélioration des conditions de vie quotidiennes...

Dans un village où l'accès aux services est limité et les moyens financiers très restreints, ces aides ont un impact direct et tangible.

Un contexte géopolitique compliqué

Les tensions politiques entre la France et le Burkina Faso compliquent fortement les échanges. Les membres de l'association ne peuvent plus se rendre sur place, les visas n'étant plus délivrés par la France. Les relations se poursuivent néanmoins grâce à la présence d'interlocuteurs locaux francophones, capables de maintenir un lien régulier via internet.

Le paysage associatif issu des échanges initiés autrefois par l'agglomération de Cholet s'est considérablement réduit : plusieurs associations des communes voisines ont cessé leurs activités en raison de ces difficultés. Il ne sont aujourd'hui encore actives que celles de Cholet avec Sao, Toutlemonde avec Yargo et celle de La Séguinière avec Sandogo.

Dans ce contexte incertain, le soutien de la commune demeure essentiel. La subvention versée cette année permettra notamment de couvrir une partie des frais liés aux futurs envois de matériel par container. Si cette aide est reconduite, elle contribuera également aux frais administratifs, tandis que les fonds collectés lors des actions locales continueront de financer directement les projets solidaires à Sandogo.



Programme de Plantations

Salle Prévert
Samedi 29 novembre 2025



271 nouveaux arbres plantés grâce au CRAC !

Samedi 29 novembre 2025, la commune de La Séguinière a accueilli la seconde grande opération de plantation d'arbres organisée par le Club de Recommandation d'Affaires du Choletais (CRAC). Cette année, 271 arbres ont été mis en terre sur un terrain communal situé au lieu-dit Brenon, le long du ruisseau de la Morbailloue.

Après une première action menée l'an dernier à la Ménardièvre, le CRAC poursuit ainsi son engagement en faveur de la biodiversité et de la reforestation locale.

Créé en 2023, le club rassemble aujourd'hui une quarantaine d'entrepreneurs du Choletais autour de valeurs communes : confiance, solidarité et respect de l'environnement. Fidèle à sa devise « **Un pour tous, tous pour un** », le CRAC transforme chaque année ses principes en actions concrètes en finançant et réalisant une plantation collective. Cette seconde édition a rassemblé membres du club, familles et habitants pour une matinée conviviale et utile.

Christophe Piou, président de l'association et dirigeant de l'entreprise Le Jardin Facile à Trémentines, a rappelé l'importance de ce type d'initiative :

« Planter un arbre, c'est transmettre quelque chose qui nous dépasse. C'est créer un écosystème, renforcer la biodiversité locale et laisser une trace positive pour les générations futures. Nous sommes fiers de mener cette action sur le territoire grâce au soutien de la commune ».

Comme l'an passé, la plantation met l'accent sur la diversité végétale. Plusieurs essences locales ont ainsi été choisies pour favoriser la résilience du site : chênes, érables champêtres, noisetiers, frênes, charmes ou encore houx. Cette variété garantit un développement harmonieux de la future zone boisée et un accueil optimal de la faune.

« Ces plantations visent à transformer les espaces disponibles pour favoriser la biodiversité, créer des îlots de fraîcheur et sensibiliser le public à l'interdépendance entre l'humain et son environnement naturel ».

La commune a accueilli ce projet avec enthousiasme. Depuis plusieurs années, elle s'engage à planter davantage d'arbres que ceux qui doivent être abattus et dispose de plusieurs secteurs à vocation de reforestation.

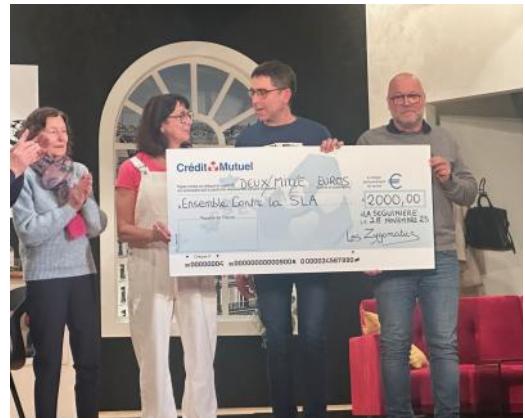
Cette nouvelle parcelle participe à la stratégie locale de création de forêts périurbaines et à l'amélioration du cadre de vie.

La matinée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et familiale. Bottes aux pieds, pelles en main, une cinquantaine de parents et enfants ont participé ensemble à cette plantation symbole d'avenir. Les participants se sont ensuite retrouvés pour un moment convivial à la salle Prévert autour d'un verre de l'amitié.

Le CRAC en bref

Le Club de Recommandation d'Affaires du Choletais (CRAC) rassemble des professionnels locaux pour favoriser le réseau, les recommandations d'affaires et les échanges entre métiers complémentaires. Le club organise des rencontres régulières, propose des visites et des formations, et reverse une partie des cotisations à une association caritative renouvelée tous les six mois.

Les Zygomatics clôturent une saison théâtrale exceptionnelle



La saison théâtrale de la troupe locale « Les Zygomatics » s'est clôturée le dimanche 30 novembre après une série de représentations ayant affiché complet. La comédie de Jean Franco et Guillaume Mélanie, « *Pour combien tu m'aimes ?* », a rencontré un succès comparable à celui des précédentes éditions.

Les comédiens, tous aguerris et dotés d'une expérience solide, ont livré une prestation d'un niveau qui n'a rien à envier aux professionnels.

Sous la direction de leur metteur en scène, Gérard Jacquet, ils ont conquis les 2 340 spectateurs venus assister aux 11 représentations programmées cette année. Il s'agissait d'une première : habituellement limitée à dix séances, la troupe a ajouté une date supplémentaire en raison de la forte demande, afin de réduire au maximum les refus liés au manque de places.

Depuis 2008, Les Zygomatics présentent chaque année une nouvelle comédie sur la scène du théâtre Prévert, mis gratuitement à disposition par la municipalité. Le lieu accueille d'abord les répétitions, puis le montage des décors, les représentations et enfin le démontage.

Comme le veut la tradition, la troupe joue une représentation au bénéfice d'une association. Cette année, c'est l'association « Ensemble contre la SLA » qui a été choisie. Un chèque de 2 000 euros lui a été remis à l'issue de la séance du vendredi 28 novembre.

Le moment a été particulièrement émouvant : plusieurs membres de la troupe sont très impliqués dans cette cause, l'une de leurs amies proches étant récemment décédée de la maladie de Charcot. C'est au conjoint de cette dernière, domicilié à Saint-Léger-sous-Cholet, que la somme a été symboliquement remise, sous les applaudissements chaleureux du public.

Yoann et Pierre Bardou



Chez les Frangins

un lieu incontournable pendant les fêtes

OUVERT depuis le mois de juin rue de la Garenne, en complément de la supérette, le bar « Chez les Frangins » est un espace convivial au cœur de La Séguinière déjà très apprécié des habitants.

Un bar chaleureux et animé

Le midi, il propose une formule de restauration élaborée en partenariat avec le restaurant du Golf de Cholet, avec chaque mois une carte composée de 3 entrées, 3 plats et 3 desserts. Les vendredis soirs sont dédiés aux animations festives : concerts, soirées thématiques... Après une pause durant les fêtes, l'équipe donne rendez-vous pour une soirée karaoké le vendredi 30 janvier. La programmation du 1er semestre sera communiquée début janvier.

Pour les fêtes, le bar adopte une ambiance cocooning, décoré avec des éléments de Noël, et proposera un vin chaud de premier choix ! Attention toutefois, durant les vacances de Noël, le bar sera fermé le midi, mais ouvert chaque soir (sauf les 24, 25, 31 décembre et 1er janvier).

L'actualité et les animations sont relayées très régulièrement sur Instagram, Facebook, ainsi qu'en vitrine. Un site internet est en préparation.

Une supérette dynamique

OUverte tous les jours (de 9h jusqu'à 19h30 en semaine à compter du 1/1/2026), la supérette a renforcé son équipe avec l'arrivée de Géraldine en octobre, présente notamment les mercredis après-midi, vendredis et samedis. Les horaires du week-end sont différents (samedi 9h-13h / 15h30-20h et dimanche 9h-13h).

Pierre et Yoann, les deux gérants, se répartissent naturellement les rôles : Pierre davantage au magasin, Yoann au bar.

Tous deux se réjouissent du démarrage très positif de leur activité, fréquentation en hausse, clientèle fidèle et les services s'étoffent continuellement. Parmi les nouveautés : livraison à domicile, espace anti-gaspi, et depuis décembre, un service d'impression photo permettant d'imprimer directement depuis son smartphone.



Bar Chez les Frangins
3 rue de la Garenne
49280 La Séguinière
Téléphone : 06 87 11 98 17

À partir de janvier, le bar sera ouvert du mardi au samedi, de 11h à 14h puis dès 16h en soirée.

Brasserie Sans-Façon

des coffrets cadeaux de Noël 100 % locaux et artisanaux

Installée à La Séguinière depuis septembre 2023, la Brasserie Sans-Façon, dirigée par Christelle Guégan, brasseuse passionnée, est un lieu prisé par les amateurs de bière artisanale et d'expériences conviviales.

Située zone d'activité de la Bergerie, au 16 rue Ampère, la brasserie accueille le public les jeudis, vendredis et samedis à partir de 17h00, dans un espace chaleureux composé d'un bar, d'un jardin, d'une terrasse, d'une boutique et d'un lieu dédié aux afterworks, concerts ou visites guidées.

Une bière fabriquée sur place un concept authentique

La particularité de Sans-Façon réside dans sa production locale : toutes les bières sont brassées sur place. Christelle propose une gamme variée des IPA houblonnées, d'origine anglaise, appréciées pour leurs arômes intenses ; des Saison, bières traditionnelles de Wallonie rustiques et rafraîchissantes, autrefois brassées pour les ouvriers agricoles ; ainsi que des bières blondes, ambrées et blanches plus traditionnelles.

Les autres jours de la semaine sont entièrement consacrés au brassage, garantissant fraîcheur, qualité et ancrage artisanal.

Des coffrets cadeaux de Noël pour tous les goûts

À l'occasion des fêtes de fin d'année, Christelle développe toute une gamme de coffrets cadeaux. La grande nouveauté de cette année : une collaboration exclusive avec « Déshabillez-moi », déjà reconnu pour ses dégustations à l'aveugle autour du vin et du whisky.

Ensemble, ils proposent un coffret inédit dédié à la bière : un coffret de 6 bières artisanales, présentées sous forme de dégustation à l'aveugle et accompagné d'un quiz ludique, conçu pour jouer entre amis ou en famille. Un cadeau idéal pour créer des moments conviviaux pendant les fêtes.

La brasserie s'apprête également à sortir la « TACOUETTE d'Hiver », une nouvelle bière blonde anti-gaspi créée avec le pain de la boulangerie MABIT.

Un lieu vivant et festif

La Brasserie Sans-Façon ne se limite pas à la production de bière. Christelle souhaite également développer les soirées du vendredi, avec un à deux concerts par mois, ainsi que divers événements ponctuels, privatisations ou initiatives originales selon les envies du public.

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES POUR LES FÊTES

Pour permettre à chacun de préparer ses cadeaux, la brasserie sera exceptionnellement ouverte : mercredi 24 décembre et mardi 30 décembre de 9h00 à 18h00.



Pour plus d'informations :
06 79 29 66 70

<https://www.brasseriesansfacon.fr/>